

Stagiaires du 1^{er} degré

Bienvenue dans le métier



Nous vous souhaitons tout d'abord de prendre du plaisir, de vous épanouir, de participer à l'émancipation des élèves, de donner un sens à un métier qui est socialement utile et peut permettre d'agir pour l'égalité et la justice sociale.

L'année de stage est un moment particulier de la carrière des enseignant-es. Comment se déroule mon année de stage ? Quel est le calendrier de l'année ? Quelle sera ma rémunération ? Comment se passe la titularisation ?

Vous trouverez des réponses à toutes ces questions dans le guide syndical des enseignant-es stagiaires de SUD éducation.

Le métier d'enseignant-e est un métier stimulant et passionnant mais vous en découvrirez aussi bien vite les difficultés, que ce soit dans la classe, dans votre école ou établissement scolaire ou dans vos rapports avec l'administration.

Pour informer, accompagner et défendre les collègues, stagiaires ou titulaires, SUD éducation Paris répond toujours présent et sait se montrer combatif face à la hiérarchie !

Au cours de l'année, SUD éducation Paris organisera plusieurs réunions d'information à destination des enseignant-es stagiaires du 1^{er} degré. Dès à présent, vous pouvez poser toutes vos questions concernant la prise de poste, l'organisation des écoles, le fonctionnement d'une circonscription et les services du rectorat de Paris en écrivant à contact@sudeducation75.org ou en téléphonant du lundi au jeudi au 01 44 64 72 61.

Nos revendications pour les stagiaires :

- ▶ un **allègement de service** : pas plus d'un tiers du temps de service devant les classes, comme cela était le cas jusqu'à la masterisation ;
- ▶ une **formation renforcée sur le temps de service**, assurée par des formateurs-trices pour tou-te-s les stagiaires ;
- ▶ une **formation de qualité** avec une décharge de service pour les tuteurs et les tutrices ;
- ▶ un **dispositif particulier pour soutenir celles et ceux qui sont en difficulté** ;
- ▶ une **formation aux pédagogies coopératives ou alternatives** (pédagogie Freinet, pédagogie nouvelle, pédagogie institutionnelle, GFEN, etc.) pendant la formation initiale ;
- ▶ une **harmonisation des procédures de titularisation** dans toutes les académies, garantissant l'équité et les droits des stagiaires avec un contrôle paritaire lors des étapes de titularisation ;
- ▶ l'**abandon de la réforme en cours de la formation initiale** et le retour à un concours de recrutement à Bac+3 licence), suivi de 2 années de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master pour tou-te-s les professeur-e-s.

Pour un plan d'urgence dans l'éducation !

L'année scolaire 2020-2021 a été marquée par une gestion chaotique de l'épidémie : Blanquer a multiplié les annonces médiatiques mais il a toujours nié le rôle des écoles dans la circulation du virus et il s'est montré plus que jamais sourd aux revendications des personnels, particulièrement si celles-ci nécessitent des investissements financiers.

Les protocoles censés protéger les élèves et les personnels ont sans cesse été modifiés et leur mise en œuvre pratique n'a jamais été questionnée : comment assurer le nettoyage régulier des surfaces sans recruter plus d'agent·es d'entretien ? Comment développer une véritable politique de santé scolaire sans créer plus de postes médico-sociaux ?

Pour la rentrée 2021, rien de nouveau n'est prévu. Les mesures préconisées par le niveau 2 du protocole sanitaire ne s'accompagnent toujours pas de moyens supplémentaires. Le protocole prévoit également la fermeture de la classe dès le premier cas. L'Éducation nationale doit donc mettre en œuvre des campagnes de dépistage afin

de détecter au plus vite d'éventuelles contaminations. De même une information renforcée doit être diffusée aux familles en cas de cas de personnes porteuses du virus dans l'entourage de l'élève.

L'an dernier, le nombre d'enseignant·es non remplacé·es dans le 1er degré a explosé du fait de la pandémie. Les créations de postes sont nécessaires afin de garantir la présence d'enseignant·es devant les élèves dans un contexte de circulation importante du virus. De plus, rien n'a été prévu pour lutter contre les inégalités d'apprentissage engendrées par les non-remplacements dus à la pandémie. Nous revendiquons un recrutement d'enseignant·es spécialisé·es (maître·sses E, G) afin de pallier l'augmentation des difficultés scolaires dans certaines écoles.

Pour en finir avec le bricolage, l'improvisation et le stress permanent, SUD éducation revendique depuis le printemps 2020 la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour réduire les inégalités et pour répondre durablement à la crise sanitaire.

Rejoindre SUD éducation Paris, c'est adhérer à un syndicat :



30 bis, rue des Boulets 75011

☎ 01 44 64 72 61

✉ contact@sudeducation75.org

👉 sudeducation75.org

- ▶ impliqué dans toutes les luttes sociales, contre la politique de Blanquer et contre les réformes libérales voulues par Macron ;
- ▶ qui est ouvert à toutes les catégories de personnels (sauf les chef·fes!) de la maternelle à l'université ;
- ▶ qui lutte contre les discriminations, au travail et dans toute la société ;
- ▶ qui défend une autre conception de l'école et qui défend l'importance des pédagogies émancipatrices. Vous trouverez de nombreux outils et fiches pratiques dans la rubrique « Ressources - Pédagogie » de notre site www.sudeducation.org
- ▶ dans lequel tou-te-s les adhérent·e·s participent aux décisions lors des assemblées générales du syndicat.